

Dauphine libérée du lundi 30/11/15

DRÔME | Politique de prévention spécialisée dans les quartiers

## Le Département et l'accompagnement des jeunes Drômois

**P**atrick Labaune, président du conseil départemental vient de décider de la mise en œuvre de trois dispositifs, dès 2016, pour une enveloppe de 1,5 million d'euros, à destination des jeunes en difficulté. « Notre souhait est de reconstruire, en dialogue avec les acteurs locaux, un dispositif intégrant les besoins spécifiques des différents territoires drômois : urbain, semi-urbain ou rural », a-t-il précisé.

### Politique de la Ville

Ainsi un dispositif de prévention spécialisée est organisé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et s'adresse à des jeunes en voie de marginalisation ou d'exclusion sociale.

Une action financée par la collectivité dans les cinq communes éligibles qui ont souhaité en bénéficier soit Valence, Romans, Montélimar, Pierrelatte et Loriol, pour un budget total de

770 000€.

### Médiation sociale

Seconde action. Un dispositif de médiation sociale a été créé qui permet aux communes qui ne présentent pas les critères précédents mais dont les besoins envers les jeunes ont été identifiés de bénéficier de financement. Sont concernées Portes-lès-Valence, Crest, les communautés de communes du Diois, du val d'Eygues et de Porte Dro-

ardèche à raison d'un poste par collectivité et d'une dotation de 35 000 par poste soit un total de 175 000€.

Troisième volet

### Territoires ruraux

qui vient soutenir des territoires ruraux qui développent des actions en direction des jeunes. Le Département maintient son appui sur la base d'une dotation de 17 500€ par poste pour 31 postes soit un total de 542 500€.



04 07-26

P2 T5 C8 PC clip1

LDL27G:104